



CLASSIQUES
GARNIER

ESCOFFIER (Georges), « [Introduction de la première partie] », *Tambours, théâtre et Te Deum. Pour une socio-économie de la musique à l'âge des Lumières*, p. 29-29

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09889-8.p.0029](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09889-8.p.0029)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Une musique s'inscrit dans une société. Celle-ci est structurée d'abord par des rapports de pouvoirs et des contraintes de circulation dans l'espace. Cette inscription et ses conséquences musicales seront l'objet de la première partie.

Dans la mesure où peu de bibliographie récente est disponible, il paraît utile de présenter assez longuement le terrain d'étude et de discuter la notion d'enclavement qui a des conséquences évidentes sur la vie musicale, avant d'examiner les rapports de force entre les différents pouvoirs locaux¹.

Chacun d'entre eux, à son échelle et avec ses repères culturels propres, utilise la musique comme vecteur et expression de ses capacités d'action.

Tout comme ces structures spatiales, sociales et économiques, les pratiques musicales sont complexes et s'inscrivent dans les mêmes tensions entre isolement et ouverture.

1 Le remarquable ouvrage de Jean Merley concerne surtout la période suivante. Jean Merley, *La Haute Loire de la fin de l'Ancien Régime à la Troisième République (1776-1886)*, Le Puy, Éditions des Cahiers de la Haute Loire, 1974.